AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-81687512

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Rue St-Jean prolongée - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne

C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 187 (8ème envoi de 1981) -

15 avril 1981

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les projections importantes d'ascospores se poursuivent au cours des pluies. Deux séries de taches sont apparues, la première, à partir du 6 avril (pluies contaminatrices des 22-23 mars), la seconde, à partir du 11 avril (pluies des 29, 30 mars).

Il est donc nécessaire de renouveler la protection, dès que possible, si cela n'a pas été fait.

La végétation s'accroît très rapidement et les risques d'attaques sont importants. En conséquence, effectuer un nouveau traitement lorsque le précédent a plus de 6 ou 7 jours.

OIDIUM DU POMMIER

Ce champignon est très virulent en raison du climat qui lui est très favorable. Dans les vergers sensibles, ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-tavelure. Aux produits énumérés dans le bulletin du 25 mars 1981, il convient d'ajouter :

- nitrotal isopropyl + soufre (KUMULAN).

/ ARBRES A FRUITS A NOYAU /

GNOMONIA DU CERISIER

Dans les vergers contaminés, appliquer un nouveau traitement si le précédent a plus de 6-7 jours.

/ N O Y E R /

BACTERIOSE

Le stade "bourgeons éclatés - premières feuilles commençant à se desserrer" est atteint. Effectuer un premier traitement cuprique avec une bouillie contenant 150 g/hl de cuivre métal, soit :

- 300 g/hl d'une spécialité dosant 50 % de cuivre métal;
- 600 g/hl d'une spécialité dosant 25 % de cuivre métal ;
- 750 g/hl d'une spécialité dosant 20 % de cuivre métal.

/ TOUS ARBRES FRUITIERS /

ARAIGNEES ROUGES (*Panonychus ulmi*)

Les éclosions d'oeufs d'hiver sont presque terminées et les premiers adultes sont apparus. Dans les parcelles contaminées où le seuil est atteint (4 000 oeufs dénombrés sur un échantillon de 60 bourgeons ou dards prélevés sur 30 arbres différents, soit 66 oeufs par bourgeon, en moyenne), effectuer un traitement acaricide dès maintenant en utilisant de préférence un acaricide non dangereux pour les abeilles, si la floraison n'est pas encore terminée :

- amitraze à 60 g (TUDY, MAITAC) §
- binapacryl à 50 g (AMBOX) §
- bromopropylate à 50 g (NEORON) §
- chinométhionate à 12,5 g (MORESTAN) §
- cyhéxatin à 30 g (PLICTRAN, MITACID)
- dialiphos à 75 g (TORAK)
- dicofol à 50 g (NOMBREUSES SPECIALITES)
- fenbutatin oxyde à 50 g (TORQUE)
- tétrasul à 40 g (ANIMERT).

P. 1247

/ V I G N E /

OIDIUM

Effectuer un premier traitement dans les parcelles habituellement très sensibles, notamment là où l'Oïdium s'est abondamment développé en 1980. Traiter par une belle journée ensoleillée, par poudrage de préférence (action freinatrice sur l'Acariose et l'Erinose).

Si l'on n'est pas équipé pour effectuer un poudrage, on peut aussi intervenir avec un soufre mouillable ou avec du dinocap à 30 g de m.a./hl (KARATHANE) ou avec du fénarimol à 1,2 g de m.a./hl (RUBIGAN) ou du triadiméfon à 5 g de m.a./hl (BAYLETON).

MILDIOU

Pour retarder ou éviter l'établissement de "foyers primaires", il est très important de :

- faciliter l'écoulement des eaux de pluie pour empêcher la formation de flaques (au niveau desquelles la température s'élève rapidement, ce qui permet la germination des oeufs d'hiver, forme de conservation du champignon).
- supprimer toute repousse de la base des souches ou relever les sarments traînant sur le sol.

BLACK-ROT

Dans les parcelles atteintes en 1980 (certaines parcelles de l'ARMAGNAC et du GAILLACOIS notamment), effectuer un premier traitement avec l'un des produits suivants (dose exprimée en matière active) :

- captafol à 180 g
- captane à 175 g
- cuivres à 500 g
- dichlofluanide à 250 g
- folpel à 175 g
- mancozèbe à 280 g
- manèbe à 280 g
- propinèbe à 280 g
- zinèbe à 250 g.

En outre, diverses associations de plusieurs composants sont également autorisées pour combattre cette maladie.

ARAIGNEES ROUGES (*Panonychus ulmi* - ARAIGNEES JAUNES (*Eotetranychus carpini*).

Certaines parcelles de vigne ont été l'objet en 1980 de sévères attaques. Actuellement, les araignées jaunes sont montées sur la jeune végétation, les oeufs d'hiver d'araignées rouges sont éclos en grande partie et les premiers mâles sont apparus. Le moment est donc venu d'intervenir dans les parcelles contaminées en 1980 (et seulement dans celles-là). Utiliser l'un des produits suivants :

- tétrasul (ANIMERT) à 40 g de m.a./hl, très efficace si le beau temps persiste 3 à 4 jours après l'application, neutre pour les auxiliaires.
-dicofol (KELTHANE, CARBAX 50, DICOPHYT) à 50 g de m.a./hl, peu toxique pour les auxiliaires. Faire deux applications à 10 jours d'intervalle dans les parcelles très attaquées.
- tétradifon + dicofol (KELTHION), peu toxique pour les auxiliaires.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (*Eudémis - Cochylis*)

Bien que le premier vol de ces papillons ait déjà commencé, (LUZECH, ALBAS dans le Lot ; FRONTON, VILLAUDRIC dans le Frontonnais ; RABASTENS, GAILLAC, CAHUZAC dans le Tarn ; VIELLA, BOURROUILLAN, LARROQUE ST SERNIN, NOGARO dans le Gers ; MOISSAC en Tarn-et-Garonne).Il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.Attendre un bulletin ultérieur pour envisager de traiter.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES FONGICIDES AUTORISES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE.

Les doses sont indiquées en grammes de matière active à l'hectolitre.

1.- FONGICIDES CLASSIQUES.

- captafol : 120 - captane : 175 - carbatène : 300 (raisin de table) -
- cuivre de l'hydroxyde : 500 de cuivre métal - cuivre de l'oxychlorure : 500 de cuivre métal -
- cuivre de l'oxyde cuivreux : 500 de cuivre métal - cuivre du sulfate : 500 de cuivre métal -
- dichlofluanide : 125 - folpel : 150 -mancopper - 280 - mancozèbe : 280 - manèbe : 280 -
- métirame de zinc : 320 - propinèbe : 280 - zinèbe : 250.

} Nombreuses spécialités

Tous ces produits ont une action essentiellement préventive et leur efficacité est à son maximum lorsqu'ils sont appliqués juste avant la ou les pluies contaminatrices. On estime qu'ils sont éliminés lorsqu'ils reçoivent, en une ou plusieurs fois, de 20 à 25 millimètres de pluie. Leur durée d'action (rémanence) est en moyenne de 10 à 12 jours sur les organes adultes traités, selon les spécialités et l'époque d'application. La durée d'action est sensiblement plus courte sur les organes en voie de croissance.

2.- FONGICIDES A BASE de cymoxamide (anciennement curzate) :

- cymoxamide + mancozèbe : REMILTINE, FULVAX
- cymoxamide + folpel : ANTEOR, REMIFAL
- cymoxamide + folpel + cuivre : ANTEOR C
- cymoxamide + captafol + folpel : SYGAN
- cymoxamide + zinèbe + folpel : NOVOFIX F
- cymoxamide + captafol + cuivre : SYPHAL
- cymoxamide + zinèbe + cuivre : CUPROFIX C. Z.
- cymoxamide + folpel + zinèbe + cuivre : CUPROFIX F
- cymoxamide + mancozèbe + cuivre : FULVAX C, REMILTINE C.

Leur durée d'action est comparable à celle des fongicides préventifs. Ils ont, en outre, la propriété de stopper partiellement une contamination dans les 3 jours qui suivent le début de la pluie contaminatrice. Le cymoxamide pénètre en une heure environ dans le végétal, ce qui le met ensuite à l'abri d'un éventuel lessivage. Pouvoir éradicant faible (1).

3.- FONGICIDES A BASE de phoséthyl AL.

- phoséthyl AL. + folpel : MIKAL   - phoséthyl AL. + mancozèbe : MIKAL M., RHODAX.

Le phoséthyl AL. pénètre dans la plante et y est entraîné par la sève montante et descendante. Il est absorbé en une heure environ, ce qui le met ensuite à l'abri d'un éventuel lessivage (20 à 25 mm de pluie). Sa durée d'action est d'environ14 jours. Pouvoir éradicant faible.

4.- FONGICIDES A BASE de métalaxyl. - métalaxyl + cuivre : ACYLON C   - métalaxyl + folpel : ACYLON F.

Le métalaxyl pénètre rapidement dans la plante (1 heure environ) et est entraîné par le courant de sève montante, ce qui le met ensuite à l'abri d'un éventuel lessivage. Sa persistance dans la plante est sensiblement de 14 jours. Il est capable d'enrayer le développement du Mildiou jusqu'à 4 à 6 jours après le début de la pluie contaminatrice, selon la vitesse de développement du Mildiou. En outre, il est doué de la meilleure action éradicante, c'est-à-dire qu'il réduit notablement les fructifications du champignon (pendant environ 3 semaines).

5.- FONGICIDES A BASE de milfurame.

- milfurame + folpel : CALTAN, VAMIN.

Le milfurame pénètre rapidement dans la plante (en 1 heure environ), ce qui le met ensuite à l'abri d'un éventuel lessivage. Sa durée d'action est de 14 jours et il peut enrayer partiellement une contamination jusqu'à 2 à 3 jours après le début de la pluie contaminatrice. Pouvoir éradicant faible.

Les indications qui viennent d'être données sont inspirées par un document réalisé par un Groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de MONTPELLIER, de l'Institut Technique de la vigne et du vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux.

Au cours de la campagne, des précisions complémentaires pourront être données quant à l'opportunité de choisir tel ou tel produit en fonction de l'époque et de la situation.

---

(1) Eradicant : se dit d'un produit qui enlève, partiellement (faible) ou totalement (fort), une maladie endémique (Conidies, conidiophores, mycélium).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.

C.P.P.A.P. - n° 532 A.D.

P 248